

DEC162706INC

Décision portant nomination de Monsieur Pascal BONNET aux fonctions de directeur de l'unité mixte de recherche UMR7311 intitulée Institut de Chimie Organique et Analytique (ICOA)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC122743DSI en date du 5 janvier 2012 portant création de l'unité mixte de recherche n°7311 intitulée Institut de Chimie Organique et Analytique (ICOA) et nommant M. Olivier Martin, directeur de cette unité ;

Vu la décision DEC162013INC en date du 27 juillet 2016 portant cessation de fonctions et nomination de Monsieur Pascal Bonnet aux fonctions de directeur par intérim de l'unité mixte de recherche UMR7311 intitulée Institut de Chimie Organique et Analytique (ICOA) ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord de l'université d'Orléans ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Pascal BONNET, Professeur à l'université d'Orléans, est nommé directeur de l'unité mixte de recherche susvisée, à compter du 1^{er} janvier 2017, en remplacement de M. Olivier MARTIN, appelé à d'autres fonctions.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 14 décembre 2016

Pour le président et par
délégation,
la directrice générale déléguée à
la science
Anne Peyroche

DEC162822dr08

Décision portant nomination de M. David CHOUTEAU aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité UMR7347 intitulée « Matériaux, Microélectronique, Acoustique, Nanotechnologies » - GREMAN

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC151309DGDS du 18 décembre 2015 portant prolongation de l'unité UMR7347, intitulée « Matériaux, Microélectronique, Acoustique, Nanotechnologies » - GREMAN, dont le directeur est M. Marc LETHIECQ ;

Vu l'avis du conseil de l'UMR7347 en date du 18 avril 2016 ;

Considérant que M. David CHOUTEAU a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la Délégation CNRS de Paris B du 22 septembre au 18 novembre 2015 ;

DECIDE :

Article 1^{er} : M. David CHOUTEAU, Ingénieur d'études, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR7347 intitulée « Matériaux, Microélectronique, Acoustique, Nanotechnologies » - GREMAN, à compter du 1^{er} mai 2016.

M. David CHOUREAU exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe 1.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. David CHOUREAU est placé sous l'autorité de la directrice d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Tours, le 15 décembre 2016
Marc LETHIECQ

Le di

Visa du Président de l'Université François Rabelais
Philippe VENDRIX

Visa du délégué régional du CNRS
Eric BUFFENOIR